

Enfants et jeunes de Seine Saint-Denis, tous capables de réussir !

Durant l'année 2013-2014, l'intersyndicale 93 de l'éducation a été à l'initiative de plusieurs actions (grève le 19 septembre, rassemblement au rectorat le 20 novembre, marche pour l'éducation le 30 novembre, grève le 13 février) pour obtenir une dotation budgétaire qui réponde réellement aux besoins importants de notre département.

Nous savons à l'issue des comités techniques de la fin juin 2014, que les conditions ne seront pas réunies à la rentrée pour répondre aux besoins des jeunes du département. Les seuils d'ouverture de classes en primaire (23/25 en ZEP et 25/27 hors ZEP) et en collège (pas de divisions supérieures à 25 élèves) ne seront pas respectés. Il n'y aura pas suffisamment d'enseignants dans les écoles, les collèges, les lycées. Il n'y aura pas suffisamment de personnels pour assurer

la vie scolaire. D'ores et déjà sont annoncés 2370 élèves supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires du département, ainsi que 1060 collégiens (données du Comité Technique académique du 23 janvier 2014). Le recours encore plus massif aux contractuels est annoncé, car de nombreuses places aux concours n'ont pas été pourvues et le taux d'heures supplémentaires est en forte hausse.

L'ouverture de cinq nouveaux collèges et d'un lycée, l'ouverture de seulement 60 classes en primaire alors qu'il en faudrait 95, et la mise en place de 6 collèges REP+ se font à moyen constant : en clair, dans les autres établissements du département, les seuils seront remis en cause. Les postes d'AS, d'infirmières, d'AED, d'AVS subissent déjà un important redéploiement.

Nos revendications immédiates :

- ◆ Respect des seuils d'effectifs par classe du 93 dans le 1er et le 2nd degré, en ZEP et hors ZEP (maternelle 25 et élémentaire 23 en ZEP, maternelle 27 et élémentaire 25 hors ZEP, collège 24 en ZEP, LP 24, 25-30 en LGT hors éducation prioritaire).
- ◆ Créations de postes dans le 1er degré pour abonder le volume de remplaçants, relancer les RASED.
- ◆ Appel à tous les candidats des listes complémentaires des CRPE des autres académies.
- ◆ Exigence d'un concours spécial dans le 1er degré pour occuper tous les postes vacants.
- ◆ Réembauche de tous les assistants d'éducation.
- ◆ Création de postes d'agents administratifs pour accompagner le développement du service d'éducation nationale.
- ◆ Relance systématique de l'heure 93 dans les collèges et lycées.
- ◆ Double inscription des élèves d'UPE2A et d'ULIS : l'intégration et l'inclusion nécessitent des moyens, nous refusons les sureffectifs.
- ◆ Application des horaires réglementaires en LP et créations des postes nécessaires.
- ◆ Refus des regroupements d'établissements qui entraînent une direction unique.
- ◆ Maintien des filières et des offres de formation des domaines professionnels sous statut scolaire.
- ◆ Fléchage des options facultatives dans les dotations horaires (latin, grec ancien, langues rares...)
- ◆ Fléchage des dotations en EPS (pédagogiques, pour les installations sportives et les déplacements).
- ◆ Réelle politique du logement pour les fonctionnaires et les précaires appelés à exercer dans le système éducatif, avec une vraie prime de logement, des propositions de logement multipliées.
- ◆ Abrogation et réécriture du décret sur les rythmes scolaires qui allonge l'amplitude de présence des enseignants du 1er degré tout en développant des inégalités nouvelles.
- ◆ Abandon du campus des métiers qui place en concurrence la formation initiale en lycée professionnel et l'apprentissage, et favorise le développement de la mixité des publics et des parcours.

Nos revendications à moyen terme :

- ◆ Mise en place d'un plan de rattrapage et de développement pour créer tous les postes nécessaires (rattrapage sur les fermetures des années 2002 à 2012, rattrapage lié à l'évolution démographique, développement pour abaisser les effectifs).
- ◆ Résorption de la précarité et procédures de titularisation de tous les personnels en exercice enseignants ou non.
- ◆ Mise en place de pré-recrutements permettant aux étudiants de milieux populaires d'accéder aux concours de professeurs des écoles, de professeurs des collèges et lycées.

Dès la pré-rentrée, l'intersyndicale 93 de l'éducation appelle les collègues à se réunir en *assemblée générale*, à débattre des conditions de rentrée et des moyens d'action, y compris la *grève*.

Elle appelle les assemblées générales à remonter les décisions aux organisations syndicales signataires rapidement.

Une réunion de l'intersyndicale 93 aura lieu le vendredi 5 septembre après-midi pour décider des actions à mener sur le département.

